

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-285/SG/FIN autorisant M. Mohamed Ahmed Kassim à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, Lotissement du Stade

n° 69-285/SG/FIN

Ministère

MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication

12 février 1969

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1969

Date du numéro

25 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

M Mohamed Ahmed Kassim est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, Lotissement du Stade, maison type III B n° 209-3 et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 785 au nom de la Société immobilière de Djibouti et du T.F.A.I.